**La société a plus que jamais besoin d’une paysannerie forte, rappelle le directeur d’AgriGenève**

(26.03.2019/AGIR) *La Chambre genevoise d’agriculture a tenu son assemblée générale annuelle le 26 mars au Centre horticole de Lullier.* *En marge de ces assises, François Erard, directeur d’AgriGenève, a répondu aux questions d'AGIR et évoqué les principaux dossiers relatifs à la défense professionnelle.*

*Quels événements ont spécialement marqué l’année agricole 2018 dans votre canton ?*

Sur le plan politique, je dirais la campagne pour les élections au Grand Conseil pour lesquelles AgriGenève, pour la première fois, a constitué une liste de 6 candidates et candidats (liste paritaire hommes femmes) qui ont tous été élus. Ceci renforce sensiblement notre représentation au Grand Conseil. Suite à la non élection de Luc Barthassat au Conseil d’Etat, notons aussi un changement de magistrat pour l’agriculture.

Sur le plan agronomique, la sécheresse sévère a causé beaucoup de soucis au secteur de l’élevage et renchéri de façon conséquente les productions maraîchères en raison d’une très forte consommation d’eau.

*Quels sont les thèmes principaux à l’agenda 2019, au niveau cantonal ?*

Pour notre institution, la finalisation du document Agriculture 2030 et la mise en œuvre du Plan de réduction des phytosanitaires cantonal sont deux dossiers importants.

Deux référendums liés à des décisions du Parlement cantonal et qui impactent la zone agricole sont en cours et devraient être soumis au vote populaire en 2019.

La finalisation du PDR1, à fin juin, marquera l’aboutissement de cet ambitieux projet qui a débuté en 2012. Cet outil vise à soutenir des projets en faveur du développement régional et de la promotion des produits indigènes et régionaux. L’agriculture y occupe donc une place prépondérante.

Nous devrons par ailleurs poursuivre nos travaux sur deux autres PDR (plan de développement régional).

Une démarche innovante de diagnostic de l’espace rural est en phase de réalisation à l’échelle régionale.

Le développement d’une stratégie de communication est également en phase de réalisation.

Enfin, AgriGenève continuera à s’opposer au Canton qui propose des mesures d’aménagement en zone agricole illégales sous couvert du provisoire.

*Quelles sont les principales revendications et/ou inquiétudes des agriculteurs de votre canton ?*

Parmi les inquiétudes récurrentes depuis des décennies des agriculteurs genevois, je citerais la pression urbaine sur l’espace rural, les pertes de terres agricoles mais également la pression au quotidien avec notamment le développement incessant de multiples activités de loisirs en zone agricole; la frontière et le tourisme d’achat sont aussi à l’origine de bien des tourments et désagréments pour l’agriculture genevoise.

Il faut également citer l’accès à la ressource eau pour le secteur maraîcher dans un contexte de changement climatique.

La fiscalité des immeubles agricoles reste un point très préoccupant, de même que le devenir du dossier PA22+.

Par ailleurs, l’accès à des sources d’énergies renouvelables pour le secteur maraîcher et les réponses à apporter aux attentes sociétales en matière de production agricole représentent aujourd’hui un grand défi.

Enfin, s’agissant du travail et des obligations salariales, il faut rappeler que le coût de la main-d’œuvre genevoise est de l’ordre de 25% plus cher que celle de certains cantons comparables. Il est par conséquent très difficile pour nos agriculteurs, spécialement dans les secteurs qui ont besoin de beaucoup de main-d’œuvre, de régler la distorsion de concurrence interne avec d’autres cantons suisses.

*Comment se positionne votre Chambre d’agriculture par rapport à l’actualité agricole nationale et internationale?*

Pour les grands dossiers comme la PA22+, notre position ne diffère généralement pas de celle d’AGORA. Nous demandons une stabilité dans les conditions cadres et une diminution de la charge administrative pour les paysans. Sur ces deux points nous sommes malheureusement peu entendus par les fonctionnaires bernois.

*Quel message AgriGenève souhaite-elle particulièrement faire passer en 2019 ?*

Que le rôle de la paysannerie demeure de nourrir la population et qu’en ce sens, la société aura toujours besoin, et peut être encore plus à l’avenir, d’une paysannerie forte.

*Propos de François Erard recueillis par AGIR, mars 2019*

[www.agrigeneve.ch](http://www.agrigeneve.ch)